

RCS : THIONVILLE

Code greffe : 5753

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de THIONVILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00292

Numéro SIREN : 813 165 552

Nom ou dénomination : 2BA

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2021 sous le numéro de dépôt 455

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE THIONVILLE

# RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES  
12 Allée Raymond Poincaré  
BP 50550 57109 THIONVILLE CEDEX  
TEL 03 55 84 30 20 Ouvert au public de 8h30 à 11 h 45

cabinet - LARAKI HASSAN  
23 Rue de PICARDIE  
57070 Metz

V/REF :  
N/REF : 2015 B 292 / 2021-B-455

Le greffier du tribunal judiciaire de Thionville certifie qu'il a reçu le 25/03/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

2BA  
Société par actions simplifiée  
2 boulevard Henri Becquerel  
57970 Yutz

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-455 le 25/03/2021  
R.C.S. THIONVILLE TJ 813 165 552 (2015 B 292)

Fait à THIONVILLE le 25/03/2021,  
LE GREFFIER



**2BA**

Société par action simplifiée

Au capital de 25 000 Euros

Siège social : 2 Boulevard Henri Becquerel  
57970 YUTZ

**R.C.S : THIONVILLE 813 165 552**

**BILAN AU 31/12/2019**

certifié conforme à l'original  
le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by several cursive letters, all enclosed within a long, horizontal oval stroke.

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise SAS 2BA		Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise 2 BLD HENRI BECQUEREL 57970 YUTZ												
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>5</td><td>5</td><td>2</td></tr></table>				8	1	3	1	6	5	5	5	2
8	1	3	1	6	5	5	5	2				
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2					
1	2											
1	2											
		Exercice N clos le										
		<table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		3	1	1	2	1	9			
3	1	1	2	1	9							
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012									
	Fonds commercial *											
	Autres *	014	235	016								
	Immobilisations corporelles *	028	22 867	030								
	Immobilisations financières * (1)	040		042								
<b>Total I (5)</b>		044	23 102	048								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS											
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 268	052								
	Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066								
	Créances											
	Clients et comptes rattachés *	068	232 162	070								
	Autres* (3)	072	18 102	074								
	(2)											
Valeurs mobilières de placement	080	100	082									
Disponibilités	084	88 862	086									
Charges constatées d'avance*	092		094									
<b>Total II</b>		096	342 493	098								
<b>Total général (I + II)</b>		110	365 594	112								
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120								
	Écarts de réévaluation			124								
	Réserve légale			126								
	Réserves réglementées*			130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>131</td></tr></table> )	131			132							
	131											
	Report à nouveau			134								
	Résultat de l'exercice			136								
	Provisions réglementées			140								
<b>Total I</b>				142								
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>169</td></tr></table> )	169			172							
	169											
Produits constatés d'avance			174									
<b>Total III</b>				176								
<b>Total général (I + II + III)</b>				180								
RENVOLS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182							
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184							

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2BA

Néant  \*

**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	597 284
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	597 284

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	161 269
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	29 975
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(3 268)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )				242	238 763
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	512	244	512
	Rémunérations du personnel*				250	80 418
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	30 627
	Dotations aux amortissements*				254	4 776
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	543 072

<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	54 212
Produits financiers (III)	280	119	Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)				290	2	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	171
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	10 254	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)</b>					310	43 907

**B — RÉSULTAT FISCAL** Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	10 254		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	159
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641					

<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					Bénéfices col.1	352	54 320	354
					Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables : * .....						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					Bénéfices col.1	370	54 320	372
					Déficit col. 2			





I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	235	412		414		416	235				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	748	442	6 255	444		446	7 003				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	11 407	462		464		466	11 407				
	Autres immobilisations corporelles	470	4 457	472		474		476	4 457				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	16 847	492	6 255	494		496	23 102				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	358	532	750	534		536	1 108				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	358	572	750	574		576	1 108				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme							
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

Désignation de l'entreprise : SAS 2BA Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 380	654	656	3 380
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	3 380	684	686	3 380

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES** **III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	385	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	95 245
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	53 593
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SAS 2BA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
Durée en nombre de mois		1   2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	597 284	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	<b>TOTAL 1</b>	106	597 284
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	3 268	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	<b>TOTAL 2</b>	144	3 268
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	121	222 616	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	165 791	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	41 600	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	<b>TOTAL 3</b>	152	430 007
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	170 545
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	170 545	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du	160 au	
Date de cessation		186	

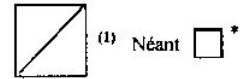
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 1 3 1 6 5 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GAS 2BA

ADRESSE (voie) 2 BLD HENRI BECQUEREL

CODE POSTAL 57970 VILLE YUTZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M  Nom patronymique BEMIL Prénom(s) MOUSSA  
 Nom marital  % de détention 100 Nb de parts ou actions 200  
 Naissance : Date 01091979 N° Département 99 Commune ALGERIE Pays   
 Adresse : N° 2 Voie CHEMIN DE LA PETITE ILE  
 Code Postal 57050 Commune METZ Pays FR

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 1 3 1 6 5 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ZBA

ADRESSE (voie) 2 BLD HENRI BECQUEREL

CODE POSTAL 57970 VILLE YUTZ

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

2BA

## **ETATS FINANCIERS DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

### **Règles et Méthodes comptables**

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- a) Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
- b) Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'usage.
- c) Stocks : ils sont calculés suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.



Résolution n°1

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du Président sur sa gestion pendant l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion.

Il approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils lui sont présentés. L'assemblée donne, pour l'exercice écoulé, quitus de sa gestion au président.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 est bénéficiaire : 54 320 €

L'assemblée décide de lui donner l'affectation suivante :

- Report à nouveau : 54 320 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'assemblée générale constate que le Président a perçu une rémunération au cours de l'année 2019 pour un montant de 8 378 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et les associés présents.

HEMIL Moussa

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'HEMIL MOUSSA', written over a large, light-colored scribble or background mark.

2BA

Société par action simplifiée  
Au capital de 25 000 Euros  
Siège social : 2 Boulevard Henri Becquerel  
57970 YUTZ  
R.C.S : THIONVILLE 813 165 552

**RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LA GERANCE A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020  
(Opérations de l'exercice clos le 31/12/2019)**

Cher associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**SITUATION ET ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

En 2019, notre chiffre d'affaires s'établit à 597 283 Euros.

**PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nous pensons en 2020 développer notre activité et maintenir notre niveau d'activité à marge constante.

**RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 597 403 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 366 023 euros.

Le résultat d'exploitation ressort à + 45 243 euros.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 4 763 euros .

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 1 185 euros .

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 39 297 euros.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

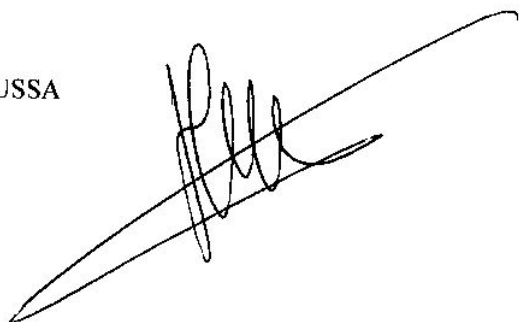
Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 54 320 Euros de la manière suivante :

Report à nouveau :                      54 320 €

HEMIL MOUSSA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'HEMIL MOUSSA', written over a long horizontal line that extends across the page.